



« Exister, c'est exister politiquement »

Retour sur les luttes sociales et le militantisme dans l'éducation

Macron l'avait promis dans sa campagne, son ministre de l'éducation l'a fait. La réforme du lycée portée par Jean-Michel Blanquer, sous couvert d'offrir des parcours plus personnalisés aux étudiants, érode une fois de plus le climat délétère régnant au sein du corps enseignant.

Le printemps nous avait déjà annoncé la couleur avec la proposition, le 27 mars du projet de loi fonction publique, qui ambitionnait « un nouveau contrat social avec les fonctionnaires » en réduisant les instances de dialogue avec ces derniers. Le recours de plus en plus accru aux contractuels, qui se faisait déjà sentir dans nos établissements, s'accompagnerait désormais d'une rémunération au mérite, et d'une politique de reconversion engageant les fonctionnaires restants à se diriger prestement vers la porte de sortie.

Les élèves ne sont pas en reste, renouant avec bonheur de se confronter à Parcours Sup. le 12 juin, le conseil d'Etat a estimé de bon aloi de ne pas communiquer aux syndicats les algorithmes utilisés pour classer les étudiants antillais. Alors que ceux-ci sont déjà désavantagés sur la carte scolaire, le dispositif mis en place l'année dernière par le gouvernement montre en cette période décisive pour les bacheliers toute sa dimension d'outil du tri social.

Mais après avoir chanté toute l'année, le ministère se retrouva fort dépourvu, quand la grève fut venue. Les différentes mobilisations des enseignants mais aussi l'investissement notable de parents d'élèves lors d'opérations du type « collège mort », ont eu le mérite de mettre sous le feu des projecteurs les problématiques auxquelles les personnels et publics de l'éducation nationale sont exposés depuis quelques dizaines d'années. Nos mobilisations ont payé : la commission mixte paritaire a été obligée de revenir sur les points les plus conservateurs de la loi Blanquer (interdiction du voile pour les accompagnatrices en sortie scolaire, suspension du versement des allocations familiales aux familles dont les enfants sont en décrochage scolaire, recrutement par le chef d'établissement, statut hiérarchique du directeur d'école, et formation professionnelle durant les congés scolaires). En mettant le gouvernement sur le qui-vive, la grève des corrections en cours depuis le 17 juin, de concert avec les propositions des « stylos rouges » nous permet encore d'augurer de nouvelles victoires.

Les métiers de l'enseignements étaient autrefois considérés comme une opportunité d'ascension sociale. Ils l'étaient par ailleurs à juste titre puisque sur la période 1955-1976 par exemple, la majeure partie des instituteurs recrutés dans l'académie de Paris appartenaient aux classes populaires (56,7%, dont 37% d'enfants d'ouvriers) . Aujourd'hui, la logique s'est amplement inversée. Dans les années 2000 61% des professeurs des écoles sont issus des classes aisées (dont 36 % enfants de cadres et de professions intellectuelles supérieures) . Nous pourrions alors les penser détachés des luttes sociales. Or, dans ce cas, comment expliquer le regain d'ampleur de nos mobilisations ? Nous proposons l'idée que cette présence plus accrue des enfants des élites s'inscrit dans un contexte global d'aggravation des écarts sociaux par les méthodes éducatives françaises sur fond de paupérisation. En effet, le mouvement ininterrompu des gilets jaunes a été associé à une mobilisation de plus en plus visible des fonctionnaires. Cette forme de convergence entre bénéficiaires et agents des services publics, pour hétérogène qu'elle soit, fait évoluer nos manières de militer de façon significative, mais semble-t-il efficace. « Exister, c'est exister politiquement ». Nous pourrions reprendre à notre compte cette réflexion d'Abdelmalek Sayad pour penser les changements récents dans les manières de lutter. Car malgré les efforts des politiques néo-libérales pour détruire les institutions publiques, celles-ci ne renoncent pas à se mobiliser pour être, quelque soient les acteurs qui les animent.

Des nouvelles du RESF !

Le Réseau Education Sans frontières de la Somme a eu fort à faire lors de ce premier semestre 2019, la nouvelle Préfète de la Somme ayant fait reculer tout élément de dialogue institué depuis plus de 10 ans.

Résultat :

- 1) plus de réunions mensuelles des services de la Préfecture avec le RESF, plus d'audience depuis 6 mois comme à l'accoutumée à l'issue de nos rassemblements/manifestations/initiatives, malgré nos demandes ...
- 2) Juste une régularisation (la famille OZMANYAN d'origine Yézides, arrivée il y a 9 ans) sur les 12 situations de personnes et familles rassemblées dans un cahier de doléances en janvier 2019 et déposé à la Préfecture, à l'Elysée et Ministère de l'Intérieur (lien = <http://resf.info/article56003.html>)
- 3) Une expulsion évitée de justesse le 13 juin dernier pour la famille ISADJANYAN et leur fille de 9 ans, un recours en référé gagné avec RESF et la Cimade pour qu'elle soit libérée au bout de 48h (sur 90 jours d'enfermement prévus au Centre de Rétention de Mesnil-Amelot), mais ordre a été donné (par la Préfecture de la Somme) au service d'urgence pour que cette famille (handicapée au demeurant, elle d'une dislocation des hanches, lui d'une hémiplégié) ne soit pas hébergée. Rien n'y fait malgré nos demandes du RESF, y compris la demande des députés Pompili, Ruffin et du sénateur Manable !

Mais le sentiment qu'à Amiens et en Somme, la solidarité n'est pas un vain mot :

a) Puisqu'à Amiens, plus de 5000 signatures ont été collectées en moins de 10 jours pour éviter l'expulsion de 2 familles et un procès pour délit de solidarité d'un militant du RESF qui les domiciliait...

b) Puisqu'à Abbeville-Le Crotoy, la sollicitation organisée par le RESF avec l'association « Abbeville-Solidaires », a mobilisé les parents d'élèves FCPE, les profs des écoles du quartier « Les Provinces » et du collège « Ponthieu », le député Ruffin, les habitants de ce même quartier (avec pas moins de 2 rassemblements bi-hebdomadaires), pétition en main (pas moins de 800 signatures recueillies sur <http://resf.info/P3427> ...

Toutes ces initiatives ont contribué à protéger la famille CHXIRADZE alors que la Préfète de la Somme exigeait que cette famille soit présente quotidiennement au commissariat quotidiennement avec leurs effets personnels et leurs 2 enfants ! Même que la Préfète a exigé que les empreintes des dix doigts des enfants soient enregistrées au commissariat d'Abbeville !

Donc cela signifie que la capacité de mobilisation, la résistance pour préserver le droit d'asile, la lutte contre les xénophobies ne restent pas un vain mot chez les Samariens et c'est pourquoi, pour continuer la lutte d'être nombreux au parrainage républicain de 15 personnes et familles expulsables qui aura lieu le mercredi 3 juillet à 14h30 à la mairie de Longueau...

SUD éducation 80 fait parti des donateurs réguliers du RESF Amiens.

Service national universel : Ni uniforme, ni garde-à-vous, mobilisation sociale !

Lundi 17 juin 2019, 2000 « volontaires » âgé-es de 16 ans ont reçu leur paquetage et enfilé l'uniforme du Service national universel (SNU). Encadré-es par des militaires, iels sont appelé-es à prouver qu'iels sont de bon-nes citoyen-nes, en chantant la Marseillaise, en assistant au lever du drapeau mais surtout en se préparant à l'éventualité d'une "crise grave".

Mais de quelle crise parle-t-on ? Certainement pas de la crise sociale.

Non content d'avoir intégré l'état d'urgence au droit commun, de réprimer dans la violence toutes les manifestations, le gouvernement poursuit son éducation à la peur.

C'est désormais au moins 1,5 milliard d'euros qui seront consacrés à la normalisation de la chose militaire auprès de toute une classe d'âge.

Comme si la progression des idées d'extrême-droite n'était pas suffisamment inquiétante, le gouvernement se lance dans l'organisation d'un dispositif, qui fera la part belle aux idées nationalistes et militaristes. « L'universalité » vantée par ceux qui ont pensé le SNU est un signe inquiétant pour tous-tes nos camarades femmes, racisé-es, LGBTI... On n'ose imaginer le climat virilo-militariste dans lequel baigneront ces jeunes appelé-es après une journée à s'exercer au « parcours du combattant » ou au « raid commando dans la jungle, avec bivouac ».

Malheureusement, le SNU n'est pas qu'une expérimentation isolée. Non seulement, le dispositif a vocation à s'élargir et à se poursuivre dans la durée, avec une incitation forte à s'engager dans un « service civique », contrat précaire et sans droits attachés. C'est également la suite logique du projet de société défendu par la start-up nation. Une société à laquelle chacun-e doit constamment prouver son appartenance.

Si de nouvelles obligations nationales sont aujourd'hui faites aux plus jeunes, ce sont aussi les chômeur-ses qui, pour une misère, devront prouver chaque jour un peu plus leur bonne volonté. Ce sont les professionnelles de la jeunesse et de l'éducation populaire qui sont oublié-es et transformé-es en precepteur-trices des conduites civiques et morales à adopter. Ce sont les enseignant-es qui ne doivent plus travailler à l'émancipation de leurs élèves et qui perdent leur droit d'expression. Ce sont les journalistes qui sont poursuivi-es pour avoir fait leur travail d'enquête. Ce sont les travailleur-euses associatif-ives qui doivent abandonner un peu plus leurs missions d'utilité publique pour répondre aux injonctions des bailleurs publics et aller chercher des financements privés. Ce sont les travailleur-ses hospitalier-es qui doivent tenir à bout de bras les services de santé, au prix de leur vie. Ce sont les institutions représentatives du personnel les plus efficaces pour défendre les travailleur-euses qui sont supprimées.

Le SNU n'est finalement qu'une nouvelle illustration des multiples tentatives d'affaiblir tous les outils et espaces de mobilisation citoyenne, en éduquant à la soumission et à la peur. On vous laisse imaginer le nom donné à un régime politique dans lequel un gouvernement impose aux jeunes la manière dont iels doivent s'engager (en passant de l'uniforme à porter, aux drapeaux à hisser et aux chansons à chanter) et en leur interdisant l'accès au permis de conduire, à l'université ou l'inscription à des concours, s'ils n'ont pas fait leur SNU.

L'Union syndicale Solidaires

- **Demande que soit mis fin immédiatement à l'expérimentation du SNU ;**
- **Se met à la disposition de tou-te-s les jeunes et organisations qui souhaiteraient s'y opposer et travailler à une véritable éducation populaire ;**
- **Demande que les 1,5 milliards (minimum !) budgétés pour le SNU soient consacrés aux services publics, notamment de santé et d'éducation.**

Nous contacter

Sud Éducation, 3-5 rue Jean Godris,
80000 AMIENS
Mail : somme@sudeducation.org
www.sudeducation-somme.org
Facebook : SUD Éducation Somme - 80
Portable : 06 07 05 76 67
Permanence le jeudi de 14h à 17h,
3-5 rue Godris (centre ville) Amiens

éducation
Sud80

EXPRESSION DE SUD EDUCATION SOMME
3-5 RUE JEAN GODRIS,
80000 AMIENS

AMIENS PPDC

P7

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Bulletin bimestriel du syndicat Sud-Éducation 80 imprimé au siège du syndicat. **CPPAP 0920 S 07511** Dépôt légal Amiens centre de tri. – Directeur de publication : Bertrand Hansart. Dispensé de timbrage. Prix au numéro : 1,5€. Abonnement : 10 €/an. **ISSN 2430-1655**

Déposé le : 28/06/2019

A distribuer avant le : 09/07/2019

Bilan du congrès de SUD éducation 80

Le congrès de Sud Education Somme s'est déroulé le mardi 11 juin avec la participation de plus de la moitié des adhérents.

Un long débat constructif a eu lieu sur les priorités et la construction du syndicat. Il s'est traduit par un certain nombre de propositions validées en séance au consensus à l'issue de la discussion. Nos priorités pour les trois prochaines années sont :

- Faire évoluer et renforcer la participation aux AG et à la vie du syndicat en général.
- Le développement du syndicat et de sa présence sur le terrain, en organisant davantage de tournées d'école / établissements
- Développer la visibilité du syndicat auprès des jeunes collègues (via une présence à la rentrée ESPE)
- Poursuivre la Formation syndicale, tout en développant des stages plus courts sur quelques points techniques.

Les AG seront des temps axés principalement sur les actualités et la formation courte sur une thématique (l'inspection, le CA (DHG-budget), le droit du travail, les contrats précaires...).

Pour épauler le collectif d'animation, un groupe de travail ouvert à tous est créé pour préparer les conseils fédéraux. Seuls les points les moins consensuels seront soumis au vote de l'AG.

Le collectif d'animation est composé de quatre co-secrétaires (Adeline, Marine, Brendan, Philippe) et de deux co-trésoriers, Bertrand et Martin.

Rendez-vous tous les jeudis après-midi à notre permanence pour venir participer à la vie syndicale !